

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 19 septembre 2019  
Rapporteur :  
Monsieur Jean-Pierre DOUCEN**

**N° 16**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 25/09/2019  
- la transmission au contrôle de légalité le : 25/09/2019  
(accusé de réception du 25/09/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Rapport d'information : mise à disposition de personnel entre Quimper Bretagne  
Occidentale et le SYMORESCO**

**Dans le cadre de l'interim administratif de la directrice du SYMORESCO,  
Quimper Bretagne Occidentale met à disposition du SYMORESCO trois agents par  
conventions individuelles.**

**\*\*\***

Le SYMORESCO a pour objet la réalisation et l'exploitation d'une cuisine centrale, en vue de la fabrication et la livraison de repas, et de prestations de type traiteur, sans prise en charge de missions de service ou de la pause méridienne.

Afin d'épauler le service support (administratif/RH/finances) du SYMORESCO, compte tenu de la vacance prochaine du poste de directeur du SYMORESCO, Quimper Bretagne Occidentale propose de mettre à disposition du SYMORESCO, du 23 septembre 2019 au 31 décembre 2019 :

- sa directrice de l'enfance et de l'éducation pour une quotité de 0.05 équivalent temps complet et pour l'exercice des missions suivantes : assurer la direction par intérim de l'établissement de restauration collective en raison de la vacance de l'emploi de directeur, gérer les ressources humaines, garantir l'exécution du processus de paie, assurer le traitement comptable des dépenses et recettes, gérer la commande publique et les achats.
- son directeur général adjoint ressources pour une quotité de 0.02 équivalent temps complet et pour l'exercice des missions suivantes : en l'absence de la directrice de l'enfance et de l'éducation, assurer la direction par intérim de l'établissement de restauration collective, gérer les ressources humaines, garantir l'exécution du processus de paie, assurer le traitement comptable des dépenses et recettes, gérer la commande publique et les achats.

- son directeur des affaires financières et juridiques pour quotité de 0.02 équivalent temps complet et pour l'exercice des missions suivantes : garantir l'exécution du processus de paie, assurer le traitement comptable des dépenses et recettes, gérer la commande publique et les achats.

Les agents continuent de bénéficier de la rémunération, du temps de travail, des congés et du plan de formation de Quimper Bretagne Occidentale.

Le SYMORESCO rembourse à Quimper Bretagne Occidentale le coût salarial des agents mis à disposition (traitement de base, supplément familial, indemnités et primes liées à l'emploi, ainsi que les cotisations et contributions afférentes), auquel se rajoute les charges annexes sur salaires, soit 3 % du coût salarial (frais de mission, formation, médecine du travail...).

\*\*\*

Le conseil communautaire en prend acte.